

# COTISATIONS LICENCES

## TARIFS 2024/2025

### COTISATION/LICENCE

Jeune (moins de 21 ans) 119 €

Adulte 170 €

⇒ **Droit d'entrée** 90 €

**Pour les adultes n'ayant jamais fait partie du club**

**COTISATION « Membre extérieur »** 80 €

## DETENTEURS D'ARMES A AUTORISATIONS

Les détenteurs d'armes catégorie B sont tenus de participer à un concours du club et de payer l'engagement en début de saison. Un match simplifié est prévu pour les tireurs de loisir en pistolet et carabine lors du concours.

**12 €**

En cas de non-participation au concours, l'engagement restera acquis au club.

Pour les règlements par chèques vacances ANCV un montant forfaitaire de 5€ est demandé afin de compenser la marge décomptée par le prestataire ANCV ainsi que les frais postaux.